

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2013

**ASSOCIATION LIGERIENNE DE MUSIQUES
ACTUELLES**

20 Boulevard Thiers

42000 SAINT-ETIENNE

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles
20 Boulevard Thiers
42000 - SAINT ETIENNE -

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association ligérienne de musiques actuelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Des subventions ont été accordées pour 927 544 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

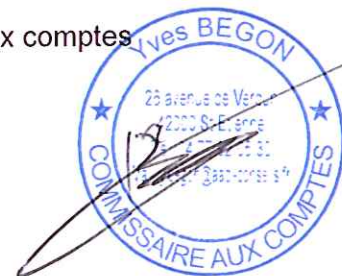
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE

le 16 mai 2014

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Prais d'établissement						
	Prais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	9 755	7 482	2 273		2 273	
	Fonds commercial (1)	3 200		3 200	3 200		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	112 025	69 629	42 396	44 631	2 235	5.01
	Autres immobilisations corporelles	66 229	32 510	33 719	7 895	25 824	327.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 755		2 755	2 755		
TOTAL I		203 964	109 621	94 343	68 481	25 862	31.77
Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 612		9 612	13 454	3 842	28.55
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	71 403	3 381	68 022	55 825	12 197	21.85
	Autres créances	88 612		88 612	57 393	31 219	54.40
	Valeurs mobilières de placement	120 655		120 655	70 681	49 974	70.70
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	11 781		11 781	4 596	7 185	156.33
	Charges constatées d'avance (3)	4 753		4 753	8 773	4 020	45.82
	TOTAL III	306 815	3 381	303 435	210 721	92 714	44.00
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		510 779	113 002	397 778	279 202	118 576	42.47

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	65 468	63 729	1 739	2.73
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	27 869	1 739	26 130	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	61 002	22 001	39 001	177.27
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	194 339	87 469	66 870	76.45
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	19 021	3 028	15 993	528.13
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 522	83 626	28 896	34.55
	Dettes fiscales et sociales	86 225	88 528	2 303	2.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	25 671	16 551	9 120	55.10
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	243 439	191 733	51 705	26.97
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	397 778	279 202	118 576	42.47

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

243 439

19 016

191 733

3 028

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	170 232		194 814		24 582	12.62
Production vendue de Biens et Services	474 884		487 278		12 394	2.54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	927 544		889 117		38 427	4.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 488		680		808	118.82
Collectes						
Cotisations	1 229		1 346		117	8.70
Autres produits	4 583		2 856		1 727	60.48
TOTAL I	1 579 960		1 576 091		3 869	0.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises ¹	80 622		71 403		9 214	12.90
Variation de stock (marchandises)	3 842		3 507		7 349	209.53
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	715 540		727 424		11 883	1.63
Impôts, taxes et versements assimilés	10 318		10 607		290	2.73
Salaires et traitements	493 477		495 973		2 497	0.50
Charges sociales	199 441		219 243		19 803	9.03
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 460		27 297		8 836	32.37
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 008		2 373		1 365	57.51
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	48 416		44 590		3 826	8.58
TOTAL II	1 571 124		1 595 408		24 284	1.52
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 836		19 317		28 153	145.74
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 829		2 485		657	26.43
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			153		153	100.00
TOTAL V	1 829		2 639		810	30.70
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4		72		69	95.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	4		72		69	95.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 825		2 566		741	28.89
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	10 661		16 750		27 411	163.65
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 505		17 956		1 451	8.08
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	16 505		17 956		1 451	8.08
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	631				631	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	631				631	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 874		17 956		2 082	11.60
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 334		533		801	150.28
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 593 293		1 596 636		1 607	0.10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 570 424		1 594 947		24 523	1.54
SOLDE INTERMEDIAIRE	27 869		1 739		26 130	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	27 869		1 739		26 130	NS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Renouvellement de la convention de Délégation de Services Publics pour une durée de 6 ans du 01/01/2013 au 31/12/2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association fait l'objet d'un contrôle fiscal en cours au 31/12/2013. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 626 €. L'association n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	9 867		3 088
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	102 914		12 658
Installations générales agencements aménagements divers	16 151		2 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 502		26 273
TOTAL	140 567		41 235
Autres titres immobilisés	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	2 755		
TOTAL	12 755		
TOTAL GENERAL	163 189		44 322

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 955	12 955
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 547	112 025	112 025
Installations générales agencements aménagements divers			18 455	18 455
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			47 774	47 774
TOTAL		3 547	178 254	178 254
Autres titres immobilisés			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières			2 755	2 755
TOTAL			12 755	12 755
TOTAL GENERAL		3 547	203 964	203 964

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		815		7 482
TOTAL	6 667			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	58 283	14 892	3 546	69 629
Installations générales agencements aménagements divers	9 841	1 584		11 425
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 916	1 169		21 085
TOTAL	88 041	17 645	3 546	102 139
TOTAL GENERAL	94 708	18 460	3 546	109 621

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	815				
TOTAL					
Instal.techniques matériel outillage indus.	14 892				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 584				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 169				
TOTAL	17 645				
TOTAL GENERAL	18 460				

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	63 729	1 739		0	65 468
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 739	1 739	27 869	0	27 869
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	22 001		50 000	10 999	61 002
Provisions réglementées					
TOTAL I	87 469		77 869	10 999	154 339

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 373	1 008			3 381
TOTAL	2 373	1 008			3 381
TOTAL GENERAL	2 373	1 008			3 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 008			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 755		2 755
Autres créances clients	71 403	71 403	
Personnel et comptes rattachés	3 294	3 294	
Impôts sur les bénéfices	18 960	18 960	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 878	22 878	
Débiteurs divers	43 480	43 480	
Charges constatées d'avance	4 753	4 753	
TOTAL	167 522	164 767	2 755

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	19 021	19 021		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 522	112 522		
Personnel et comptes rattachés	36 551	36 551		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 716	34 716		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 342	8 342		
Autres impôts taxes et assimilés	6 616	6 616		
Autres dettes	25 671	25 671		
TOTAL	243 439	243 439		

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Licence IV	3 200			3 200	
Total	3 200			3 200	

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	
Total	38 310

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 430
Dettes fiscales et sociales	52 047
Total	70 477

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 753
Total	4 753

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Subventions d'équipement

L'association a perçu une subvention de 50 000 € de la ville de St Etienne au titre de 2013 conformément à la DSP.

Des investissements ont été effectués à hauteur de 44 322 € sur l'exercice et mis en service au 01/01/2014. Des acquisitions complémentaires seront effectuées sur 2014.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier et du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	20 000
Total (1)	20 000

Engagements reçus

Avals cautions accordés	20 000
Caution accordée par le Crédit Coopératif conformément à la convention de délégation de service public signée avec la Ville de Saint-Etienne.	
Total	20 000

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
ensemble du personnel		13 320
Engagement total		13 320

Hypothèses de calculs retenues

Taux d'actualisation : 2.41 %

Taux de progression des salaires : 1.50 %

Taux de rotation du personnel : 2 %

Age de départ en retraite : 65 ans

Taux de charges patronales : 42 %

Convention collective appliquée : entreprises artistiques et culturelles

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés n'a pas été valorisé.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCIC SA LES 3C	105 330	14.80	20 874
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

YB

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles

20 Boulevard Thiers

42000 - SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.612-6 du Code de commerce, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Charges de captation et de vidéo

Avec l'association CIEL ! LES NOCTAMBULES

Personnes concernées :

CIEL ! LES NOCTAMBULES -David SABATIER - Administrateur

Nature et objet :

L'association CIEL ! LES NOCTAMBULES a facturé des charges de captation et des prestations de vidéo à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de captation s'élèvent à 3 600 € et les prestations facturées pour "Real Fil Mag" sont de 600 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 4 200.00 €

Charges de location, de réparations, d'achats de spectacles, de coproduction

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La SARL YES HIGH TECH a facturé des locations de matériel, des réparations et de la conception de flyers, ainsi que des achats de spectacles et des frais de coproductions à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de location de matériel technique sont de 755 €, les réparations sont de 2 751 €, les frais d'achats de spectacles s'élèvent à 10 759 €, les frais de coproduction s'élèvent à 1 384 € et les achats de petit matériel et de conception de flyers sont de 259 €, soit un total facturé de 15 908 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 15 908.00 €

Note de frais de Gaël BONNEFOND

Avec Monsieur BONNEFOND Gaël

Personnes concernées :

BONNEFOND GAEL - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a pris en charge des frais de déplacement de M. Gaël BONNEFOND à l'occasion du festival des rizières au Sénégal.

Modalités :

Les frais de déplacements de M. Gaël BONNEFOND s'élèvent à 550€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 550.00 €

Frais de coproduction facturés par la LIMACE

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

CHAPPAT Philippe - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé des frais de coproduction pour Mondogift à YES HIGH TECH.

Modalités :

La facture de coproduction de la LIMACE est de 1700€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 1 700.00 €

Note de frais de Philippe CHAPPAT

Avec Monsieur CHAPPAT Philippe

Personnes concernées :

CHAPPAT Philippe - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a remboursé des frais de déplacements à M. Philippe CHAPPAT.

Modalités :

Les notes de frais de M. Philippe CHAPPAT s'élèvent à un total de 286 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 286.00 €

Achats de spectacles

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

L'association GAGA JAZZ a facturé des frais de coproduction à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de coproductions sont de 3 007 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 007.00 €

Facturation de coproduction et de mise à disposition

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à GAGA JAZZ des frais de coproduction, de mise à disposition et de location de salle.

Modalités :

La coproduction facturée est de 1 000 €, les produits de mise à disposition s'élèvent à 1 700 €, soit un total de 2 700 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 2 700.00 €

Achats de catering

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé du catering à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de catering s'élèvent à 1 551 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 551.00 €

Achats de spectacles et de prestations diverses

Avec l'association LE CRI DU CHARBON

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL - Administrateur

Nature et objet :

LE CRI DU CHARBON a facturé des spectacles et des prestations diverses (émergence et action culturelle) à la LIMACE.

Modalités :

Les charges d'achats de spectacles sont de 1 500 €, les prestations diverses sont de 5 257,53 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 6 758.00 €

Achats de co-production

Avec la SCIC (Société Coopérative d'intérêt collectif) 3C (Centre Culturel Cinématographique)

Personnes concernées :

LEMAITRE Colin - Co-Président, Administrateur

PDG de 3C -

Nature et objet :

La SCIC 3C a facturé des frais de coproduction à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de coproduction s'élèvent à 546 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 546.00 €

Conventions de mise à disposition

Avec l'association EAGE (Equipe Associée en Groupement d'Employeurs)

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

CULTURE ET COOPERATION-Colin LEMAITRE - Co-Président, Administrateur

CIEL ! LES NOCTAMBULES -David SABATIER - Administrateur

LA BAROUFADA-Sophie-Bulle TEXIER - Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a signé plusieurs conventions de mise à disposition à durée déterminée ou indéterminée en 2012, qui continuent en 2013.

Modalités :

Les charges de personnel détaché facturées par EAGE sont de 22 903 €, outre l'adhésion à EAGE pour 100 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 22 903.00 €

A SAINT ETIENNE
le 16 mai 2014

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON

